

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 mars 2009

Service instructeur
Direction des Affaires Juridiques

N° CP-2009-4-1-17

Service consulté

AUTORISATION D'AGIR EN JUSTICE

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser le Président du Conseil Général à agir en justice et à défendre les intérêts du Département devant le Juge pour enfants de Colmar, dans le cadre d'une affaire de délinquance pour dégradations de biens publics par tags.

Suite à des investigations menées par la Brigade de Gendarmerie de NEUF-BRISACH, dix personnes, mineures au moment des faits, ont été identifiées comme auteurs de différents délits de dégradations de biens appartenant à autrui.

Parmi les victimes figure le Département du Haut-Rhin, principalement pour les dégradations commises sur des murs de soutènement, des ponts et des panneaux de signalisation implantés sur des voies départementales ou des pistes cyclables appartenant à notre collectivité, sur les bans communaux de GUEBWILLER, WETTOLSHEIM, TURCKHEIM, INGERSHEIM, NEUF-BRISACH, WOLFGANTZEN, WOLGELSHEIM et HATTSTTAT, ainsi que sur le mur d'enceinte du parking jouxtant la Maison Départementale des Personnes Handicapées à COLMAR.

L'instruction conduite par le Juge pour enfants de COLMAR a permis de présenter le dossier devant l'instance de jugement, à savoir, le Tribunal pour enfants de COLMAR, sous le numéro 108/0050.

Parmi les dix prévenus, sept seraient auteurs des dégradations sur les biens publics départementaux listés ci-dessus.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir d'une part, m'autoriser à me constituer partie civile, au nom et pour le compte du Département en vue de percevoir une indemnisation des auteurs, une fois ceux-ci condamnés et, d'autre part, m'autoriser à défendre les intérêts du Département, tant en première instance, qu'en appel, voire en cassation, le cas échéant, avec l'appui d'un avocat si nécessaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, resembling the name 'Buttner'.

Charles BUTTNER